



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

La MRC du Fjord-du-Saguenay satisfaite du programme Réhabilitation du réseau routier local annoncé par le gouvernement

Saint-Honoré, le 4 juin 2015 – La MRC est satisfaite de la rapidité à laquelle le gouvernement a mis en place la bonification de 50 millions de dollars pour l'ensemble du Québec pour les Programmes d'aide financière à la voirie locale (PAFVL). Le programme Réhabilitation du réseau routier local vient compléter les programmes du PAVFL pour assurer le maintien des infrastructures et l'amélioration de la sécurité. Il comprend deux volets, soit le redressement des infrastructures routières locales et l'accélération des investissements sur le réseau routier local.

Les réalisations de la MRC

La MRC a créé en 2012 un Service de génie civil dont un des mandats est l'élaboration et à la réalisation du Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) et du Plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal (PISRMM). Dernièrement, la MRC a complété l'élaboration du PIIRL et est en attente de l'approbation du ministère des Transports du Québec (MTQ). Elle travaille présentement à la réalisation du PISRMM qui sera présenté au MTQ en octobre 2015.

« Nous sommes très heureux d'avoir décidé d'investir du temps et de l'argent dans ce service, car l'élaboration du PIIRL et du PISRMM donne accès à des subventions qui contribueront à l'amélioration de la voirie locale, un enjeu majeur pour l'ensemble des municipalités de son territoire », souligne monsieur Gérald Savard, préfet de la MRC.

De plus, la MRC tient à souligner qu'elle est heureuse qu'un volet du programme de Réhabilitation du réseau routier local soit affecté aux secteurs qui ne faisaient pas partie du PIIRL et du PIRSMM. En effet, cela donnera l'opportunité à certaines municipalités de soumettre de nouvelles routes et d'être peut-être admissibles à une aide financière qui leur permettra d'effectuer des travaux.

« Les besoins sont grands en ce qui a trait à l'entretien et l'amélioration du réseau routier local. Les municipalités ne peuvent pas assumer à elles seules le coût des travaux. Voilà pourquoi la MRC est satisfaite de la bonification au PAFVL annoncée par le gouvernement », mentionne le préfet.

La Municipalité régionale de comté (MRC) du Fjord-du-Saguenay regroupe treize municipalités réparties dans le Haut-Saguenay et le Bas-Saguenay et administre des territoires non organisés (TNO). Elle offre différents services aux milieux ruraux, principalement en aménagement du territoire, en géomatique, en évaluation foncière, en gestion du territoire public, etc.

www.mrc-fjord.qc.ca

– 30 –

Source :

Eve-Marie Lévesque, conseillère en communication
418 673-1705, poste 1183

eve.marie.levesque@mrc-fjord.qc.ca

Information :

Gérald Savard, préfet
418 673-1705, poste 1108